Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600859-20260413-202611_DELIB-DE

DELIBERATION
CONTRATS CABINET ARCHITECTE CARMEN MAURICE

COMMUNE HOEDIC

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Date de convocation 31 mars 2026 Date d'affichage Nombre de conseillers : - en exercice : 11 - présents : 9 - votants : 10	L'an deux mil VINGT SIX le 08 avril Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. CHIFOLEAU Jean-Luc Maire. Etaient présents: MM. CHIFFOLEAU Jean-Luc .ALLANIC Christian. BLANCHET Julien. DESTREHEM Hadrien. LEMOINE Michel. LE SCOARNEC Goustan MMES. BLANCHET Veronique. CHERON Béatrice. LE PALMEC Valérie. MALAMITSAS Véronique. MOISDON Emilie Absents : Formant la majorité des membres en exercice A été élue secrétaire : MME CHERON Béatrice

M. Le Maire présente deux actes d'engagement pour la poursuite des travaux de la Mairie et pour les travaux de la maison Blanchet.

Le montant des travaux étant estimé à 600 000 € HT (660 000 € TTC), les honoraires correspondants à 10% du montant s'élèvent à 40 647.40 € HT (48 776.88 € HT) pour la nouvelle Mairie.

Concernant la maison Blanchet, le prévisionnel des travaux est de 50 000 € HT (55 000 € TTC), les honoraires sont donc fixés à 3 333.38 € HT (4000.05 € TTC).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la signature de ces deux contrats.

Le Maire,

MAIRIE DE HOEDIC (MORBIHAN)

Fait et délibéré à Hoëdic le 08 avril 2026
Pour copie conforme à Hoëdic le 13 avril 2026